



Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Benjamin

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

QUE le conseil municipal de la municipalité de Saint-Benjamin a adopté à la séance du,
le règlement no 470-26 concernant le branchement des égouts et pluvial

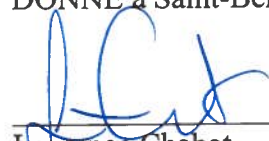
QU'avis de motion du présent règlement a été donné en date du 14 septembre 2026 ;

QU'UN projet de règlement a été déposé et adopté en date du 14 septembre 2026;

QUE ce règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, aux heures
régulières de bureau.

QU'avis public a été affiché le **15 septembre 2026**.

DONNÉ à Saint-Benjamin, ce 15 septembre 2026.

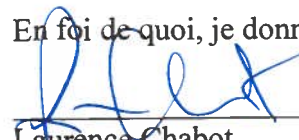


Laurence Chabot
Directrice générale et greffière-trés.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Laurence Chabot, directrice générale et greffière-trésorière de la
municipalité de Saint-Benjamin, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent
avis en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil entre 16h00 et 16h30.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 15 septembre 2026.



Laurence Chabot
Directrice générale et greffière-trés.